

ENTRETIEN AVEC MARC MAESSCHALCK

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR M. TANGORRA
ET Ó. PALACIOS BUSTAMANTE

AUC Interpretationes : Le sujet général traité par les interventions de ce numéro d'*AUC Interpretationes* est le rôle de l'intersubjectivité, en tant qu'expérience et problème philosophique, dans la constitution de la pensée moderne européenne. Vous avez proposé le concept de *Geist* comme noyau de la rationalité philosophique naissante à l'aube du XIX^{ème} siècle (notamment dans la pensée idéaliste-romantique). Quel impact attribuez-vous à cette notion dans la construction des nouveaux savoirs de l'être humain, et plus spécifiquement dans la connaissance du fait intersubjectif ?

Marc Maeschalck : Avant d'envisager à la suite de Marcel Gauchet un « tournant 1900 » de la théorie du sujet, en particulier avec l'apparition de sciences sociales autonomes, il m'a semblé important de mieux fixer un autre tournant, celui de l'épistémè romantique, au sortir de l'âge classique, des représentations modernes du langage et de la subjectivité. Ce serait une sorte de « tournant 1800 ». On y trouve un nouveau bassin anthropologique dans lequel vont puiser la psychiatrie et la psychologie, mais aussi la psychanalyse. La notion de *Geist* y est centrale. Selon le schéma anthropologique proposé par Schelling à Stuttgart en 1810, le *Geist*, cette dimension spécifique de l'être humain est le siège de la volonté qui maintient l'équilibre entre les pulsions de la libido et les visions de la raison. C'est l'époque où les premiers balbutiements de la psychiatrie moderne apparaissent. Un médecin comme J.E. Hoffbauer considère que les *Geistkrankheiten* constituent un type de trouble à part entière, à distinguer autant de la perturbation des relations entre facultés cognitives que des délires psychotiques de l'âme détachée du réel. La dé-

mence est un trouble mental qui enferme l'esprit sur lui-même et l'aliène de la guidance de sa volonté. Le dément perd l'intelligence de son être à soi, il ne peut plus déterminer son vouloir, jouir de son action. Cette représentation du trouble propre au *Geist* manifeste une certaine idée de l'anomie. L'aliénation de la volonté voulante exclut l'individu d'un rapport structurant à la fabrique des idées et à leur histoire. Il est reclus dans l'impuissance d'une volonté sans détermination propre. Privé de l'accès à l'expression, le dément n'est que l'absence de subjectivation, une forme déréalisée incapable de production, inopérante. Pourtant, il demeure aussi à part entière corps vécu, et, à ce titre, suspend l'abrogation de ses droits par un régime uniquement psychologique de l'intersubjectivité. C'est la leçon que l'on doit retenir de la théorie du droit de Fichte qui complète la fresque anthropologique nouvelle du « tournant 1800 ». Si le droit fonde l'intersubjectivité comme communauté d'auto-limitation réciproque, il le fait en s'appuyant lui-même sur un postulat théorique : celui d'une relation nécessaire de reconnaissance de la pluralité des corps humains, une relation constitutive de l'espèce comme entité naturelle. Face à un autre souffrant, exclu ou simplement vulnérable, aucun choix moral n'est requis pour établir une relation de sympathie, car cette altérité est d'emblée livrée dans le champ perceptif comme ce supplément par lequel le soi peut enfin se reconnaître comme humain. C'est le déni de reconnaissance qui est indicatif d'une pathologie et celle-ci concerne les facultés cognitives. Le choix survient quand il est question de vouloir une relation, de convertir l'identification physique mutuelle en accord volontaire. On passe alors de l'intercorporéité à l'intersubjectivité et cette dernière repose toujours sur l'identification charnelle du sens de l'autre. Ce que le trouble mental met en péril, ce n'est donc pas la nécessité de la perception d'un commun, c'est la capacité de se vouloir membre à part entière de ce commun. L'individu qui souffre de ce trouble est ainsi un semblable à préserver dans son intégrité. Le drame qui se noue autour de son enfermement involontaire, c'est celui de l'impossibilité d'une histoire commune.

AUC Interprétations : À cet égard, quels sont, selon vous, les points de contact de la philosophie idéaliste-transcendantale avec la tradition phénoménologique dans leurs approches du problème de l'intersubjectivité ? Et les divergences ?

Marc Maesschalck : Les points de contact sont nombreux d'abord avec Husserl, notamment celui des *Ideen I*, des *Méditations cartésiennes*, de la *Philosophie première*, voire de *Expérience et jugement*. J'ai beaucoup échangé à ce sujet avec Rolf Kuhn à une époque, en particulier autour de son bel ouvrage *Anfang und Vergessen*. Un des premiers textes (ou « écrits » pour éviter la répétition) à avoir attiré l'attention sur cette relation est un texte de Habermas dans *Arbeit und Interaktion*. C'est la raison pour laquelle le *Système de l'idéalisme transcendantal* de Schelling

a été exploré bien avant la théorie du droit de Fichte pour asseoir cette thèse d'une première découverte de l'intersubjectivité. De ce fait, on envisageait plus directement l'intersubjectivité comme exigence interne de la raison langagière à la manière de la déduction de la communication par Fichte dans les *Leçons sur la destination du savant* de 1795. Tout le *Système de l'idéalisme transcendantal* est construit comme une déduction à partir du principe fondamental de la conscience de soi, un soi qui s'éprouve et se saisit comme être en se pensant. Ce privilège accordé à la réflexivité et à la déduction n'est pas phénoménologique. C'est pourquoi il faut sortir du champ a priori de la philosophie de l'identité pour véritablement parvenir à faire dialoguer les deux formes d'idéalisme transcendantal. Fichte en donne les moyens dans la mesure où il évolue de plus en plus vers une forme de philosophie de la réduction. Il cherche de fait à dépasser l'idée simpliste d'un contrat fondé sur une soumission volontaire et réciproque des parties, pour reconduire cette idée dérivée de la réciprocité sociale à la forme d'activité qui la rend possible comme mode spécifique de coopération. En suivant cette évolution, on se rapproche de l'idée d'acte social défendue par Reinach et de sa phénoménologie de la promesse. Chez Fichte, le libre accord des volontés dans un engagement prend la forme d'une promesse liant les parties qu'il implique suivant un mécanisme que j'ai nommé, en m'inspirant de Pierre Livet, une « double postulation récursive » : A postule que B postule comme lui sa bonne foi. Ce qui est contenu dans la postulation de l'un et de l'autre se suppose mutuellement comme point de départ. Le lien repose donc entièrement sur l'acte de vouloir cette postulation comme point de départ d'un futur commun. De ce point de vue, le concept de contre-réduction pratique forgé par la phénoménologie radicale nous semble convenir parfaitement. Ce ne sont pas les conditions *a priori* d'un lien de soumission volontaire qui permettent de définir un contrat, c'est le primat de l'engagement nécessaire *a posteriori* pour le vérifier, l'expérience pratique d'une communauté de destination. Le sens du contrat est interne à ses conditions d'effectuation. C'est de cette manière que Searle comprend le transcendantalisme de Husserl et que nous avons tenté de relier les deux versions de l'idéalisme transcendantal. A cet égard, le point de convergence le plus assuré est celui des leçons de Husserl sur *L'idéal d'humanité* (1917) où Fichte est directement mobilisé, car l'horizon du débat sur l'intersubjectivité n'est pas éidétique, mais pratique, il concerne notre lien à la réflexibilité de notre communauté de destination (ou notre destinabilité). Cette constitution réflexive de l'humanité comme espèce ne renvoie pas à l'illusion permanente de notre subjectivité intentionnelle. Au contraire, elle ne se saisit que par contre-réduction pratique du « je peux » en un Nous acteur (*Wir-Akt*) d'un avenir à produire ensemble, par vérification continue de l'engagement des volontés.

AUC Interpretationes : Dans vos travaux avec Oleg Bernaz, et dans le but d'une réflexion sur les structures sociales et la praxis politique, vous avez porté une attention spéciale au rôle du langage et, plus spécifiquement, de la langue.¹ Comment croyez-vous que s'articule la philosophie du langage avec le savoir du social, ainsi qu'avec les sciences humaines qui y sont impliquées ?

Marc Maeschalck : Les réflexions précédentes sur l'intersubjectivité et la phénoménologie ont trouvé naturellement leurs prolongements dans ces travaux avec Oleg Bernaz sur le jeune Jakobson et les linguistes du cercle de Prague. L'épistémè romantique reste rivée à des présupposés sur les capacités expressives des individus locuteurs et des collectifs agissant. Un mécanisme d'extériorisation de soi est prédominant. Pourtant, les relations intersubjectives sont aussi encodées dans des matrices linguistiques qui les façonnent et les déterminent. Ces contraintes socio-linguistiques sont intériorisées. Peut-être faut-il privilégier l'analyse de tous ces opérateurs langagiers pour comprendre la manière dont les relations intersubjectives se configurent et se développent à travers autant de réseaux discursifs dotés de syntaxes, de marqueurs sémantiques et de déclencheurs pragmatiques. Une telle approche peut conduire de Brentano à une reprise analytique de Husserl. Cependant, une autre approche des constituants linguistiques de l'intersubjectivité est possible, plus en rapport avec une sortie phénoménologique de l'organicisme romantique. Il s'agit alors d'explorer les ressources de la géographie linguistique russe et de la phonologie. Ce qui semble essentiel dans cette perspective, c'est la constitution d'une expérience collective de la langue à la fois comme processus géo-localisé, mais en même temps comme processus susceptible de produire des formes inédites de différenciation sociale capables d'engager des solidarités para-locales. Dans ce cas, la langue n'est plus à considérer comme un processus d'expression de l'identité dans un rapport homogène à un soi donné en proximité, comme un soi national, régional, avec ses spécificités dialectales. Elle n'est pas plus un système de combinaisons doté de règles d'association, elles-mêmes subordonnées à la production de descriptions des états de chose. La langue est conçue comme un facteur d'identification capable d'affranchir des distances matérielles et sociales sur la seule base de « proximités structurales ». Dans ce cas, une politique de la langue prend un sens très différent de celui hérité des processus d'unification nationale ou des processus de domination coloniale. Elle devient la clé de politiques d'union entre populations en fonction de caractéristiques constituées par les conditions de vie. Pour le jeune Jakobson, la langue produit dans ses structures phoniques des in-

¹ Cf. Maeschalck Marc et Bernaz Oleg, *Approches philosophiques du structuralisme linguistique russe*, Bruxelles, Peter Lang, 2018.

flexions qui permettent de signaler des vulnérabilités climatiques ou économiques et ces structures constituent la base d'approximations, de ressemblances, à partir desquelles une communauté d'intérêt peut se former. La langue des populations sensibles à certains risques s'est structurée d'une manière qui la rapproche potentiellement d'autres langues ayant répondu à des contextes de marquage similaires.

Ce qui nous a intéressé ici, sur le plan philosophique, c'est d'une part un recours à une première forme de structuralisme linguistique et, d'autre part, un décalage politique par rapport à l'idée formelle de l'ordre linguistique instituant les règles logiques de l'espace d'interlocution, imposant donc les fonctions d'homogénéité et de transparence comme conditions de fonctionnement d'une totalité sociale. Ces fonctions participent de la langue universelle des communautés épistémiques nommant un risque climatique ou un risque sanitaire, mais elles constituent aussi la langue administrative du biopouvoir garantissant le contrôle discursif des populations. À l'encontre de cette représentation de la langue, il y a le marquage réalisé par les langues dominées, ce que l'auteur antillais Édouard Glissant appelle la « poésie forcée ». C'est aussi, face à la langue de bois des autorités politiques, la langue de la résistance et des mouvements revendicatifs.

L'apport de Oleg Bernaz à ces interrogations a aussi été d'étendre le prisme de la recherche jusqu'à la théorie de l'apprentissage qu'engage une telle révision phonologique des politiques de la langue. Si l'on suit alors des Vygotsky ou des Volosinov, on se rend compte que l'idée de « proximité structurale » permet de cerner le rôle joué, dans l'apprentissage, par la constitution de « zones prochaines de développement » de la pensée où s'acquièrent d'abord des proto-concepts, relatifs à leurs contextes particuliers d'usage, mais capables de supporter des processus de généralisation. Les situations de vulnérabilité exprimées selon des structures linguistiques similaires peuvent ainsi fournir la base de nouveaux savoirs, constituer ce que Volosinov nomme un « thème du thème d'autrui », que le discours indirect peut s'approprier et thématiser à son tour pour s'y confronter. C'est alors en fonction d'un entrelacs des structures linguistiques qu'une forme de « sentir-penser » s'élabore en poésie de résistance et « créolise » le savoir d'action. Dans cette perspective, les recherches anthropologiques sur les inventions langagières des luttes sociales, comme chez Arturo Escobar, prennent tout leur sens : face aux construits dominants énonçant la loi économique, l'ordre juridique ou la légitimité démocratique, les structures linguistiques énonçant d'autres formes de vie et d'autres rapports aux états de chose sont décisives pour interrompre la domination.

AUC Interprétations : Pour élargir ce panorama de la pensée philosophique autour du social : quelle perspective ouvrent, selon vous, les réflexions contemporaines sur la colonialité, à l'égard de la compréhension moderne de l'intersub-

jectivité ? Quelle est la contribution du « tournant décolonial » pour l'avenir des sciences humaines et pour le renouvellement de la critique sociale ?

Marc Maesschalck : Tant les recherches sur le primostructuralisme russe que celles consacrées au mouvement colonialité/décolonialité en Amérique latine et centrale sont, en ce qui me concerne, le fruit d'une nouvelle génération de chercheurs dans le Centre de Philosophie du Droit, à Louvain. Ils donnent de nouveaux horizons à une interrogation sociale construite depuis de nombreuses années avec Jacques Lenoble autour de la théorie de la norme et de la théorie de l'action. Au cœur de toute critique sociale se pose la question fondamentale du rapport collectif aux normes. La question n'est pas de savoir d'abord ce que veut dire « suivre une norme », ni celle de la structure logique que doit satisfaire une proposition à prétention normative. Dans les deux cas, il y a déjà pétition de principe, on suppose déjà ce que c'est que vouloir une norme. Nous pensons qu'il faut préalablement élucider un type d'attente collective, l'attente normative, dans la mesure où celle-ci détermine un mode d'action souhaité, une forme d'efficacité sociale des normes à l'égard de situations particulières, à la manière donc dont Putnam par exemple envisage la fonction pragmatique d'une proposition en situation comme une levée d'indétermination. De manière plus générale, le genre d'approche que nous avons proposée se retrouve aussi dans les théories de la rationalité limitée et dans le néoinstitutionnalisme. L'idée consiste à éviter d'endosser des présupposés de rationalité parfaite et à partir d'une explicitation des attentes normatives en contexte pratique, donc d'information incomplète, de sous-optimalité, etc. Ce geste d'anticipation réflexive par rapport aux attentes est particulièrement instructif dans le cas des normes, car il permet de déplacer plusieurs questions essentielles : l'attention se porte-t-elle d'abord sur la force d'auto-justification des normes ou sur leur applicabilité ? La norme est-elle un objet prédéfini par un système ou faut-il la concevoir comme inachevée et expérimentable ? Il serait possible dans une perspective pragmatique d'envisager le rapport aux normes comme fondé sur une communauté d'expérimentation sociale réalisant des apprentissages en fonction de ses attentes normatives. Des auteurs comme Sabel, Coleman, Ostrom et Schön nous ont aidé à développer cette théorie réflexive de la normativité.

A l'opposé, la vision positiviste de la norme détachée des attentes sociales, et justifiée par son autonomie comme système, a été la clé de la colonialité. L'Etat et les sociétés coloniales sont des avatars de la rationalité normative organisant le contrôle des échanges et des populations. C'est un point que les travaux de J. P. Bermudez ont bien mis en évidence. Il faudrait donc envisager une gouvernance décoloniale des ordres juridiques post-coloniaux, plutôt que de supposer que la

mise en œuvre de nouvelles constitutions suffit à libérer le droit de son emprise coloniale. La tâche passerait nécessairement par un travail sur les attentes normatives. C'est l'absence d'un tel travail qui a livré les populations à la seule régulation d'un capitalisme postcolonial, laissant de côté les réformes agraires nécessaires, les discriminations de genre et d'éthnie. Un autre rapport intersubjectif au genre, à la couleur et à la terre ne se construit pas abstraitement, ni même sur la seule base de la remise en question de la matrice coloniale du pouvoir. Il dépend de la reconstruction du rapport collectif aux normes, d'une co-construction d'attentes normatives instituant le monde possible en commun.

Sur ces enjeux, le tournant décolonial n'en est encore qu'à ses débuts. Il est certain que les questions abordées jusqu'à présent par rapport aux savoirs ancestraux et aux populations indigènes attestent la dépendance des formes de raison qui ont servi à quadriller la modernité coloniale et ses avatars post-coloniaux occidentalo-centrés. Mais Dussel a raison d'attirer notre attention sur l'urgence d'une transmodernité des savoirs. Il faut passer au-delà du désir correctif, ruser avec la perte pour déstabiliser les prétentions actuelles de justice face à la dévastation sociale et environnementale. La raison coloniale doit encore être explorée plus radicalement dans ses structures anthropologiques. Elle a toujours fait une part à la préservation d'autrui, à la conservation de la nature, au respect des autres vivants, tout en occultant ses pratiques de destruction. Pour éviter une énième répétition de ces schémas, il faut étendre la critique décoloniale à de nouveaux secteurs de savoir, déplacer à la fois les centres d'intérêt connus et les centres de production de cette critique.

AUC Interpretationes : En guise de conclusion, une question concernant votre propre position philosophique : contre l'idée d'une « mort du Sujet », et face à la crise théorique et effective des formes contemporaines de gestion des sociétés, de leur agir et de leurs intérêts, vous avez signalé, à l'aide de tout le bagage philosophique qu'on vient d'évoquer, qu'il faut aujourd'hui « retourner à la puissance du sujet », afin de « renouveler le sens de la négociabilité du social »². Pourriez-vous nous dire quelques mots sur votre proposition philosophique à cette fin ? Quel nom employez-vous pour la décrire ? « Nouveau pragmatisme » peut-être ?³

Marc Maesschalck : L'idée de reformuler une proposition critique à partir du sujet n'a pas été bien accueillie par certains collègues et compagnons de route. Pourquoi une telle régression ? Il est vrai que j'ai poursuivi un double but en pro-

² Cf. Maesschalck M., *La cause du sujet*, Bruxelles, Peter Lang, 2014.

³ Cf. Maesschalck Marc et Palacios Bustamante Óscar, *Castoriadis : un autre tournant pragmatique des sciences sociales*, Louvain-la-Neuve, Centre de Philosophie du Droit – Université catholique de Louvain, Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit, Carnet no. 174, 2018.

posant cette hypothèse critique. Le premier était de décentrer les habitudes occidentales par rapport à elles-mêmes. Le consensus mou autour de la philosophie du sujet est une vieille histoire que l'on estime réglée dans la pensée occidentale contemporaine depuis les discours sur la mort du sujet. Libérée de la référence moderne au Moi et au tribunal de la raison transcendante, la pensée contemporaine a préféré la fluidité des signifiés [avec son signifiant vide], détaché une fois pour toute du savoir du maître détenteur de la vérité. J'ai simplement indiqué que le débat sur la philosophie du sujet prenait une autre tournure hors des références occidentales, à la même époque (1970), dès qu'il s'agissait de comprendre l'ambivalence de l'intellectuel dans son rapport aux masses et d'envisager la mise en tension des deux inconscients, populaire et intellectuel, l'un renvoyant au déni de la culture populaire, l'autre à la peur de la lutte des classes. La lutte sociale se savait alors inévitablement prise dans l'impuissance d'une subjectivité disloquée, sans savoir propre et sans identité propre, les deux réquisits pourtant d'une authentique éducation populaire. On peut au moins admettre, en relisant ces interrogations, que l'hypothèse prédominante en occident d'une surpuissance de l'idée de sujet relève bien comme le pensait Freud du narcissisme. Mon deuxième but était de remettre en question les théories contemporaines de l'apprentissage social accompagnant les nouvelles propositions de critique sociale de la participation démocratique. Sur ce deuxième axe, la nature du propos est très différente, d'où la complexité du message. Dans ce cas, un présupposé commun me semblait en effet diriger les recherches sociales vers plus de participation. D'emblée, le bénéficiaire supposé des processus, le participant visé ou attendu était considéré comme fragile, indécis, soumis à différents biais d'information, favorable au repli individuel, fournissant ainsi une parfaite réplique du dilemme du prisonnier ou du *free riding*. J'ai nommé ce bénéficiaire d'arrière-plan, en attente de secours, comme les populations plus vulnérables de la cop 21 ou les plus mal lotis de Rawls, des « sujets faibles ». Cette notion de sujet n'a de fait aucun lien avec le sujet dont a voulu se débarrasser la raison occidentale, comme on élimine d'ailleurs une doublure trop encombrante. Il s'agit d'un agent rationnel, voire d'un acteur. On lui prête d'ailleurs des capacités qui semblent activables et renforçables à partir de dispositifs adéquats. Mais à bien y regarder, on retrouve peut-être avec un décalage de trente ans cette subjectivité dépotentiée que certaines pensées décentrées découvraient soit au sortir de la colonisation comme Eboussi Boulaga, soit au point d'épuisement des utopies de libération comme Karl Lévêque ou Enrique Dussel. Pourquoi mettre entre parenthèses cette référence à l'impuissance sociale alors que les mécanismes d'apprentissage mobilisés pour activer les capacités de délibération et d'engagement n'ont de cesse de la contourner ou de la transformer de l'intérieur ? Évidemment, l'intérêt

de ne pas nommer le sujet faible est d'éviter d'identifier la fonction thérapeutique qui tente de le prendre en charge en proposant une clinique de l'action sociale. Le procédé relève plutôt d'une médiation qui s'efface pour restaurer l'action à partir d'elle-même. A des années de distance, suivant la thèse que je propose dans *La cause du sujet*, la boucle se fermait : le déni du sujet faible enfermé dans la rhétorique de la mort du sujet se répétait dans le déni du sujet faible enfermé dans les stratégies contemporaines de capacitation.

C'est le deuxième aspect de ce problème que nous avons tenté de traiter dans notre dernier ouvrage sur la gouvernance de l'innovation. Les rationalités que nous mobilisons manquent d'altérités fortes. Elles ne se positionnent pas en relation avec des acteurs capables de les modifier et de les orienter. Elles savent à la fois ce qui est bon et comment le mettre en œuvre. Notre hypothèse est à l'inverse. La certitude scientifique ne devient opérationnelle socialement dans l'intérêt de tous que si elle se donne les moyens de construire son utilité sociale. Pour y parvenir, le monopole académo-scientifique de la vérité est inopérant et ne fait que répéter l'évidence de sa prédominance dans les processus de décision. Le problème réside dans le savoir ordinaire des attentes sociales, dans l'énoncé des particularités vécues, dans l'adaptation continue aux biais informationnels et aux sous-optimalités institutionnelles. Ce rapport au réel passe par des types de savoir situés au-delà des disciplines et de leurs quadrillages épistémiques. L'utilité sociale ne s'avère que par l'échange et la négociation entre savoirs d'acteurs et savoirs disciplinaires en fonction d'une prise de responsabilité commune sur des enjeux concertés et identifiés ensemble. Dans les recherches de notre centre, nous parlons de « transdisciplinarité », donc d'une co-construction du rôle de la science en fonction d'un élargissement du rapport aux attentes sociales. Tom Dedeurwaerdere a proposé un ouvrage novateur dans cette direction.

En ouvrant cette piste vers de nouvelles concertations démocratiques, on s'attache aussi à renouer avec une certaine idée de la puissance des sujets concernés. Il ne s'agit pas simplement d'une autre version des capacités et de la capacitation. La question est d'abord celle de la façon dont le rapport à soi des sujets concernés, leurs modes d'identification, est pris en compte comme puissance. Nous pensons que la base de l'intérêt pour le populisme aujourd'hui provient de ce retour à l'idée de force instituante, d'insurrection de la volonté générale, face à des systèmes et des pratiques de contrôle qui ont dilué le pouvoir du rapport d'identification et réduit son incertitude ou sa volatilité à de la faiblesse. Or la mise entre parenthèses de la puissance des sujets et de [leurs causes multiples] produit un effet pervers, celui de renforcer la croyance dans l'émergence d'identifications plus fortes, plus homogènes, plus à même de reprendre la main sur le sens à donner à l'histoire et

à la violence légitime du changement. C'est l'effet populiste. On assiste en fait à une volonté de sortie du biopouvoir, l'épuisement de la raison de contrôle, la fin du « *learning by monitoring* ».

La « pragmatique contextuelle et génétique » que nous avons essayé d'élaborer se situe à ce carrefour du rapport aux normes et à l'identification du pouvoir social. A travers la question de la co-construction de nouveaux savoirs d'actions et de nouvelles finalités communes, nous cherchons une voie qui n'élude pas les processus d'identification nécessaires à l'action collective mais qui, en même temps, ne présuppose pas des capacités existantes, une unité potentielle prête à l'action, un réservoir de résilience constitué par la culture et la nature. Contre l'idéalisation d'une unité d'action pré-donnée, déjà réservée dans l'être à soi des collectifs, notre pragmatique privilégie plutôt la traversée de cet imaginaire auto-suffisant pour envisager l'élargissant du soi vers d'autres possibles, le rapport incertain à d'autres ressources ou perspectives. En bref, il s'agit de l'intersubjectivité repensée comme interconnectivité des savoirs et des rôles à partir de la genèse de leur non-identité ou de leur désidentification première avec leur image de la puissance. Il faut d'abord chercher à « faire-pouvoir » collectivement en se détachant de l'idéal de soi avant de penser à « pouvoir-faire »!

Louvain-la-Neuve,
Belgique, avril 2019

Marc Maesschalck (1962) est Directeur de la cellule philosophique du Centre de Philosophie du Droit (CPDR) de l'Université catholique de Louvain (UCLouvain). La perspective générale de la recherche menée par Marc Maesschalck pourrait s'intituler : « Théorie de la réflexivité et philosophie de la gouvernance ». Dans le domaine de l'engagement social, une attention particulière est accordée à la transformation des l'engagement collectifs en rapport à la prolifération d'une société de réseaux. Le syndicalisme de terrain et le travail d'animation sociale (à finalité éducative) sont les deux axes privilégiés. Il a enseigné en Haïti, au Québec et à plusieurs Universités en Europe. Il est coordinateur local à l'UCLouvain du Comité de Pilotage du Consortium EuroPhilosophie (Toulouse). Il a publié récemment : *Gouvernance réflexive de la recherche et de la connaissance innovante* (ISTE, 2017), *La cause du sujet* (Peter Lang, 2014) et *Démocratie, droit et gouvernance* (Editions Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke, 2011), ce dernier en collaboration avec Jacques Lenoble.